

-----  
**DECRET N° 2016/002 / DU 14 JAN 2016**  
portant nomination d'un responsable au Ministère de la  
Fonction Publique et de la Réforme Administrative.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative,

**DECRETE :**

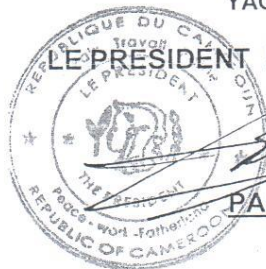
**Article 1<sup>er</sup>.**- Monsieur TCHAGADICK NJILLA Yves Alain, Administrateur Civil Principal, est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Inspecteur Général au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, en remplacement de Monsieur ESSOH Augustin, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**Article 2.**- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

**Article 3.**- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

YAOUNDE, le 14 JAN 2016

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



*Paul Biya*  
PAUL BIYA